

# NAPPA#175

NOUVELLES DES AIRES PROTÉGÉES D'AFRIQUE JUIN 2023



*Cobes de Buffon au Parc National de la Comoré, Youssouph Diedhiou*

PAPACO

EDITO **MARCHANDISATION DE LA CONSERVATION ?** PAR GEOFFROY MAUVAIS

PAGE 3 **ACTU MOOC-CONSERVATION.ORG : INSCRIPTIONS FERMÉES**

PAGE 4 **ACTU YOUTH-CONSERVATION.ORG**

PAGE 5 **FORMATION AUTOUR DE LA CITES**

PAGE 7 **INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES PRIORITAIRES**

# Édito



**GEOFFROY MAUVAIS**  
COORDONNATEUR DU PAPACO

## MARCHANDISATION OU CONSERVATION ?

En mai dernier, des enchères d'un genre particulier ont été organisées en Afrique du Sud. Une ferme d'élevage de rhinocéros blancs a été mise en vente, avec les 2000 têtes qu'elle abrite, soit plus de 10% de la population mondiale de cette espèce.

Les enchères, ouvertes pendant une semaine pour un montant minimal de 10 millions de dollars, n'ont finalement attiré aucune offre. L'avenir de cet élevage reste donc très incertain et avec lui, le sort de cette population de rhinos « privés ».

Pourtant, l'histoire du rhinocéros blanc est inséparable de l'action du secteur privé qui a largement contribué à reconstruire les effectifs d'une espèce dont il ne restait plus que quelques dizaines d'individus, il y a un siècle. Petit à petit, cette population a recolonisé une partie de son espace vital, dont de nombreux parcs et réserves provinciaux ou nationaux, à gouvernance étatique, mais elle reste sous la pression constante du braconnage venu d'Asie.

Le modèle économique de cette ferme était basé sur la vente de la corne, qu'on peut « récolter » régulièrement sans tuer l'animal. Mais son exportation étant interdite par la CITES, ce produit n'a pas trouvé d'acheteurs localement, car la demande est essentiellement asiatique. Cette situation alimente depuis des années le débat entre les « pro marché » qui assurent qu'en créant un cadre légal du commerce de la corne, on fera disparaître le braconnage par simple diminution du prix (l'offre saturant la demande) et les « anti marché » qui prétendent que ce commerce légalisé fera au contraire exploser la demande et avec elle, le braconnage, devenu incontrôlable.

Cette triste anecdote interpelle cependant à d'autres titres.

Tout d'abord, la production de corne est une ineptie puisqu'on sait que sa kératine n'a aucune valeur thérapeutique. Il s'agit donc d'alimenter une croyance dangereuse pour la conservation de l'espèce au lieu

d'investir dans sa disparition, un peu comme si on rendait plausible une fake news au seul motif qu'elle peut être rentable.

Ensuite, elle souligne la déconnexion entre l'élevage de faune et la conservation, souvent assimilés en Afrique Australe alors qu'ils répondent à des logiques fort différentes. La conservation vise à préserver la nature dans son entièreté, à long terme, l'élevage s'intéresse à une ou des espèces sur un pas de temps très court. Remplacer l'une par l'autre, c'est abandonner la difficile lutte pour la conservation des écosystèmes au profit du confort de l'élevage d'animaux, plus simple mais sans avenir certain, en particulier face aux aléas des modes de consommation (comme par exemple la chasse au trophée qui ne cesse de diminuer).

Enfin elle montre la limite du modèle de marchandisation dans lequel nous acceptons de vivre, malgré ses évidentes limites et les conséquences désastreuses que nous connaissons, comme le changement climatique. Cette approche consiste à vouloir donner une valeur économique à tout en prétendant que cela permettra de le « gérer » durablement. Or dans l'économie de marché, les biens communs, au premier rang desquels se trouve la « nature » (réduite à l'état de « ressource » pour produire des « services »), sont toujours perdants et les solutions qu'on nous propose, basées sur une croissance infinie dans un monde fini, ne répondent pas au problème, elles font partie du problème !

En clair, on espère changer le système quand il faudrait changer de système.

C'est un sujet maintes fois abordé dans la NAPA mais le fait est que la marchandisation de la nature peu à peu s'impose dans les esprits comme la voie logique, sans pour autant avoir montré de résultats tangibles. L'histoire de cette ferme sans lendemain le montre bien. Rappelons-nous pourtant de cette pensée d'Albert Einstein : « ce qui se compte n'a pas forcément de valeur et ce qui a de la valeur ne se compte pas forcément ! » ●

### LE PAPACO EN LIGNE

[facebook/IUCNpapaco](#)

[Groupe FB MOOC \(Français\)](#)

[@moocconservation \(Instagram\)](#)

[@Papaco\\_IUCN \(Twitter\)](#)

[Papaco.org](#)

[Newsletter PCA \(Programme UICN des AP\)](#)



# ACTU MOOC-CONSERVATION.ORG

## LES MOOC

Cours ouverts jusqu'au 18 juin.

Les inscriptions sont fermées, mais les apprenants déjà inscrits ont jusqu'au 18 juin pour terminer les MOOC.

### Examen du Certificat en ligne

Nous avons déjà une belle liste de candidats. Si vous souhaitez tenter votre chance à l'examen du Certificat en ligne en Conservation des aires protégées, n'oubliez pas de soumettre votre candidature avant le 18 juin. Plus d'info dans l'encadré bleu ci-dessous.

### Quid de la prochaine session ?

La prochaine session sera ouverte dès le 3 juillet 2023 !

Deux dates pour l'examen en ligne ont été fixées et la session fermera fin octobre. Le site sera ensuite en chantier avec de grands changements à venir, nous en reparlerons plus tard...

Inscriptions : [moooc-conservation.org](https://moooc-conservation.org)

## LES ESSENTIELS

Qu'est-ce que c'est ? Ces Essentiels sont des formations courtes adaptées aux profils professionnels d'acteurs impliqués dans la gestion d'aires protégées, à différents niveaux de responsabilité.

Les Essentiels sont disponibles tout le long de l'année. Vous pouvez retenter les examens si vous avez échoué en 2022.



### ESSENTIEL RANGER

Pour les professionnels d'AP qui appliquent les décisions et assurent la mise en œuvre pratique des activités sur ces territoires.



### ESSENTIEL MANAGER

Pour les professionnels d'AP devant planifier, encadrer et évaluer le travail des rangers.

→ **MANAGER LOI** : s'occupe essentiellement de l'application des lois et secondairement la valorisation de l'AP et de ses ressources naturelles.



### ESSENTIEL MANAGER RECHERCHE

s'occupe essentiellement des activités de recherche, suivi évaluation et suivi écologique.



### ESSENTIEL LEADER

Destiné aux acteurs qui influencent plus largement le contexte de la gestion des AP,

sans nécessairement travailler directement au sein d'une AP.

## CERTIFICAT EN LIGNE EN CONSERVATION DES AIRES PROTÉGÉES

Prochain examen: 21 juin 2023.

Candidatez jusqu'au 18 juin 2023: [remplissez le formulaire ici](#).

**De quoi s'agit-il?** Ce certificat est un vrai certificat délivré par l'Université Senghor d'Alexandrie. Pour pouvoir passer l'examen, il faut avoir validé (les conditions sont sur [moooc-conservation.org](https://moooc-conservation.org)):

- les 6 premiers MOOC du Papaco (GAP, SE, LOI, SP, VAL et Tech, pas les Essentiels) ET ;
- l'un des trois MOOC de l'IFDD OU le MOOC Aires marines protégées.

# ACTU YOUTH CONSERVATION

## CERTIFICAT D'APTITUDE À L'ÉDUCATION ENVIRONNEMENTALE

Nous lançons un Certificat d'Aptitude à l'Éducation Environnementale. Ce certificat atteste du bon suivi des 6 modules présents sur [youth-conservation.org](http://youth-conservation.org) et également de l'aptitude à enseigner sur la préservation de l'environnement.

Les deux premiers examens auront lieu le 27 juin et le 4 juillet. Les inscriptions sont closes, mais d'autres sessions d'examens sont prévues plus tard dans l'année, notamment une la dernière semaine de septembre.

## WEBINAIRE

Un premier webinaire a eu lieu le mardi 16 mai. A cette occasion, l'association Gorilla Ambassadors Program en RDC racontait comment elle utilise la plateforme, et les participants ont pu poser leurs questions aux animateurs.

Le prochain aura lieu le **13 juin à 16:00 UTC** et Geoffroy Mauvais interviendra au sujet de la pédagogie autour de la sauvegarde de la biodiversité. Pour participer, il faut être membre de l'[espace formateur-trices](#) sur Facebook.

Lien Zoom : [cliquez ici](#). Le code d'accès sera partagé sur le groupe.

## RENCONTRES ET ACTIVITÉS YOUTH CONSERVATION

Ces dernières semaines, de nombreuses rencontres ont eu lieu pour faire connaître Youth Conservation en Afrique francophone. Petit à petit, les acteurs terrain prennent le relai et s'approprient l'outil. L'utilisation que vous faites du site nous permet aussi de mieux comprendre le besoin, et d'adapter le projet Youth Conservation en fonction.

N'hésitez pas à parcourir les liens ci-dessous pour voir tout ce qui a pu se faire :

- [Journée de sensibilisation environnementale et de reboisement par GYBN Sénégal](#) le 26 mai. La rencontre a eu lieu au Centre National de Qualification Professionnelle CNQP.



- L'ONG MAMA AFRIKA en collaboration avec l'ONG OJECC BENIN (Organisation des Jeunes sur l'Eau et les Changements Climatiques) a organisé le jeudi 11 Mai 2023 [une séance de formation qui a pour thème Environnement : Nature et Santé](#) au CEG2 GLO DJIGBE.



## NEWSLETTER

Une newsletter Youth Conservation est envoyée périodiquement pour parler de l'évolution du site, faire le point sur les rencontres, annoncer des nouveautés etc. Pour vous inscrire, [cliquez ici](#).

# FORMATION AUTOUR DE LA CITES

## Un groupe de professionnels formés pour la mise en œuvre de la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES) en Afrique de l'Ouest

Alima KOITE – Chargée de projet WABiLED (UICN PACO)

Dr Ogoudje Isidore AMAHOWE – Chargé de projet - Expert en criminalité faunique en Afrique de l'Ouest (UICN PACO)

En Août 2022, le projet « renforcement des capacités des États membres de la CEDEAO sur la CITES » du programme West Africa Biodiversity and Low Emissions Development (WABiLED), mis en œuvre par l'UICN-PACO, a été lancé à Accra au Ghana. Ce programme, financé par l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), succède au programme WABICC et vise à créer un pool d'experts pour renforcer la capacité des États d'Afrique de l'Ouest à la mise en œuvre de la CITES. Dans ce cadre, le programme WABICC a appuyé la formation de 26 professionnels issus des administrations en charge de la conservation des espèces sauvages de 13 États membres de la CEDEAO sur la période 2016-2018. Cette action s'inscrit dans la dynamique régionale de capacitation des acteurs étatiques sur la prise en main des instruments internationaux de protection des espèces et de la conservation de la biodiversité.

L'UICN-PACO a soutenu une nouvelle promotion de 14 professionnels des organes de gestion nationaux de la CITES pour la réalisation de leurs travaux de recherche de Master sur la conservation des espèces à l'Université Internationale d'Andalousie (UNIA). A la suite de la phase théorique de leur master, l'UICN-PACO a supervisé les travaux de mémoire des étudiants avec l'appui des superviseurs externes et internes. Ces travaux de recherche contribueront à améliorer la connaissance de certaines espèces classées dans les différentes annexes de la CITES et s'inscrivent dans une parfaite cohérence avec les enjeux et priorités des États en matière de cadre juridique sur le commerce international des espèces sauvages : l'application effective de la CITES au niveau national, la thématique paysages et sécurité, le renforcement des capacités et le commerce international des espèces. Les travaux ont concerné huit espèces de faune et de flore, dont sept sont inscrites à l'Annexe II de la CITES. De même certaines contraintes majeures pour la mise en œuvre effective de la CITES ont été abordées par ces travaux telles que la criminalité liée aux espèces sauvages et la question épineuse de l'insécurité qui affecte les efforts de conservation des espèces et la mise en œuvre des politiques nationales et conventions internationales à l'instar de la CITES.

### LISTE DES ESPÈCES ÉTUDIÉES :

- **PTEROCARPUS ERINACEUS : ANNEXE II**
- **POICEPHALUS SENEGALUS : ANNEXE II**
- **TROIS ESPÈCES DE TORTUE : KINIXYS NOGUEYI (ANNEXE II), CYCLANORBIS SENEGALENSIS (ANNEXE II), CENTROCHELYS SULCATA (ANNEXE II)**
- **DEUX SPECIMENS DE VAUTOURS : GYPS RUEPELLI (ANNEXE II) ET NEOPHRON PERCNOPTERUS (ANNEXE II)**
- **GARCINIA AFZELII**

Les travaux de recherche ont pris fin début avril cette année et représentent une base de connaissances importante sur le niveau d'application de la CITES dans la zone CEDEAO, les lacunes à combler. Ils ont permis la production de bases de données sur l'état de conservation de certaines espèces, en Afrique de l'Ouest. Chaque cadre formé fera partie du réseau d'experts déjà constitué dans la région et apportera des solutions pour la mise en œuvre de la CITES dans son pays et dans toute la région ouest africaine.

NOM DE L'ÉTUDIANT	PAYS	SUJET DE RECHERCHE	THÉMATIQUE
KOROGONE Sinagabe O. Ulysse	Benin	Security and Crime in Protected Areas in West Africa: Implications for the Conservation of Listed Species	Landscape and security
OUEDRAOGO Idrissa	Burkina Faso	Evaluation of the Implementation of the Convention on International Trade in Endangered Species of Wild Fauna and Flora (CITES)	CITES Implementation
GASSON Loua Constant	Cote d'Ivoire	Evaluation of the Implementation of CITES in Côte d'Ivoire	CITES Implementation
SANNEH Omar	The Gambia	Fostering Natural Regeneration of <i>Pterocarpus erinaceus</i> : A case study in Kiang West National Park, The Gambia	Landscape and security
ABEKA-MENSAH Bridget	Ghana	Analyzing the role of capacity building in strengthening coordination and collaboration among CITES stakeholders in Ghana	Capacity building
QUINDOCO João Malaca	Guinea Bissau	Legal Acquisition Decision for <i>Pterocarpus erinaceus</i> in Guinea-Bissau as Part of the Compliance Process: Roadmap for the Management Authority	Species in Trade
MENDES Maria Helena	Guinea Bissau	Current Status of CITES Application in Guinea-Bissau: Problems and Solutions	CITES Implementation
KOLIE Tohon Delphine	Guinea	State of Play on the Implementation of CITES and Perspectives for Lifting the Suspension in Guinea	CITES Implementation
TALLY Ben	Liberia	Assessing <i>Garcinia Afzelii</i> harvest and trade in Liberia: case of Southeast Liberia	Species in Trade
Arfou Saley Baouna	Niger	Contribution to the establishment of a national system to combat wildlife crime in Niger: the case of Niger's vultures	Species in Trade
MUKHTAR Umar Idris	Nigeria	Understanding Demand and Supply Dynamics for International Trade in Endangered Vultures in Kano and Jigawa States, Nigeria	Species in Trade
PLEA Rokhaya	Senegal	Constraints and Opportunities for Improving Parrot Trade ( <i>Poicephalus senegalus</i> )	Species in Trade
SAHR Josiah Kellie	Sierra Leone	A Roadmap Towards a Non- Detriment Findings for <i>Pterocarpus Erinaceus</i> in Sierra Leone	Species in Trade
IDRISSOU Djafarou	Togo	Evaluation of the Supply Chain of Turtle Specimens in International Trade in Togo: Cases of <i>Kinixys nogueyi</i> , <i>Cyclanorbis senegalensis</i> and <i>Centrochelys sulcata</i>	Species in Trade



Rizières à Madagascar (Mariusz Kluzniak/Flickr (CC BY-NC-ND 2.0))

# INTÉGRER LA BIODIVERSITÉ DANS LES SECTEURS ÉCONOMIQUES PRIORITAIRES

LEÇONS TIRÉES DE L'ÉVALUATION DES PRINCIPALES MENACES DANS 16 PAYS PILOTES BIODEV2030.

Par Antonin Vergez Avec des contributions d'Esther Bessis, Neil Cox, Florence Curet, Bouso Dramé, Devon Dublin, Frank Hawkins, Ben Jobson, Alice Maestracci, Laura Poyer, Philippe Puydarrieux, Mariana Saba, Ingrid Weyland

## INTRODUCTION

### 1.1 Une sixième extinction de masse est en cours

À l'heure actuelle, les taux d'extinction des espèces sont entre 100 et 1 000 fois plus élevés que le taux « naturel » de référence, et ce, malgré des hypothèses conservatrices concernant celui-ci. Une sixième extinction de masse est en cours (Ceballos et al., 2015 ; Cowie et al., 2022), alors que « (l) a caractéristique la plus unique de la Terre est l'existence de la vie, et la caractéristique la plus extraordinaire de la vie est sa diversité » (Cardinale et al., 2012, p. 59). La nature et les différentes formes de vie (écosystèmes, espèces et diversité génétique) sont gravement dégradées.

Le résumé à l'intention des décideurs de l'évaluation mondiale 2019 de la Plateforme

intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), officiellement approuvé par plus de 130 gouvernements lors de la septième session plénière de l'IPBES, indique :

L'activité humaine menace d'extinction globale un nombre d'espèces sans précédent. En moyenne, environ 25 % des espèces de groupes d'animaux et de plantes évalués sont menacées, ce qui laisse supposer qu'environ un million d'espèces sont déjà menacées d'extinction, souvent en l'espace de quelques décennies, à moins que des mesures ne soient prises pour réduire l'intensité des moteurs de la perte de biodiversité. Faute de mesures, l'augmentation du taux global d'espèces menacées d'extinction va encore s'accélérer

(...) (IPBES, 2019, p.11).

Cette tendance mondiale alarmante s'est poursuivie malgré les Conventions des Nations Unies (ONU) relatives aux questions environnementales mondiales, telles que la diversité biologique, les changements climatiques et la désertification, ainsi que les accords, protocoles ou conventions internationaux plus spécifiques ou géographiquement ciblés.

Pourtant, une nature en bonne santé est à la base même du bien-être humain, de la prospérité et du développement durable. Selon le Forum économique mondial, la moitié du PIB mondial dépend de la nature (Herweijer et al., 2020). La Dasgupta Review on the Economics of Biodiversity (Étude sur l'économie de la biodiversité) (Dasgupta, 2021) a souligné que, selon les estimations mondiales, de 1992 et 2014, le capital produit par personne a doublé, le capital humain par personne a augmenté d'environ 13 %, mais le stock de capital naturel par personne a diminué de près de 40 %. Le rapport note en outre que :

... En d'autres termes, l'humanité a certes connu une immense prospérité au cours des dernières

décennies, mais à un coût dévastateur pour la Nature. Les estimations de notre impact total sur la Nature indiquent que nous aurions besoin de 1,6 Terres

pour maintenir le niveau de vie actuel de la planète (Dasgupta, 2021, p. 1).

Les changements climatiques et la perte de nature appellent à agir. Il s'agit d'une ambition à long terme qui nécessite de repenser certains modèles, de remettre en question les pratiques actuelles et d'innover. Les crises du climat et de la biodiversité sont intimement liées. Comme indiqué dans le rapport de l'atelier coparrainé par l'IPBES et le GIEC sur la biodiversité et les changements climatiques, « (l)imiter le réchauffement climatique pour assurer un climat habitable et protéger la biodiversité sont des objectifs synergiques dont la réalisation est essentielle pour fournir des avantages durables et équitables aux populations » (Pörtner et al., 2021,

p. 14).

Les efforts en vue de mettre fin à la sixième extinction de masse qui est en cours peuvent aussi contribuer à stabiliser la hausse de la température mondiale. Atténuer les changements climatiques et s'y adapter grâce à des solutions fondées sur la nature (SfN) peut également aider à résoudre la crise de biodiversité. Dans le même temps, les SfN peuvent concourir à arrêter l'érosion de la biodiversité, atténuer les changements climatiques en séquestrant le carbone dans les écosystèmes (voir CGDD, 2019, par exemple) et permettre de s'adapter aux changements climatiques, en luttant notamment contre l'effet de chaleur urbaine (voir Hobbie & Grimm, 2020, par exemple). Pörtner et al. (2021) dans leur rapport IPBES-GIEC ont également souligné le fait que

« considérer le climat, la biodiversité et la société comme des systèmes couplés est essentiel à la réussite des interventions politiques » (p. 21).

## 1.2 Intégrer la biodiversité dans les secteurs économiques prioritaires

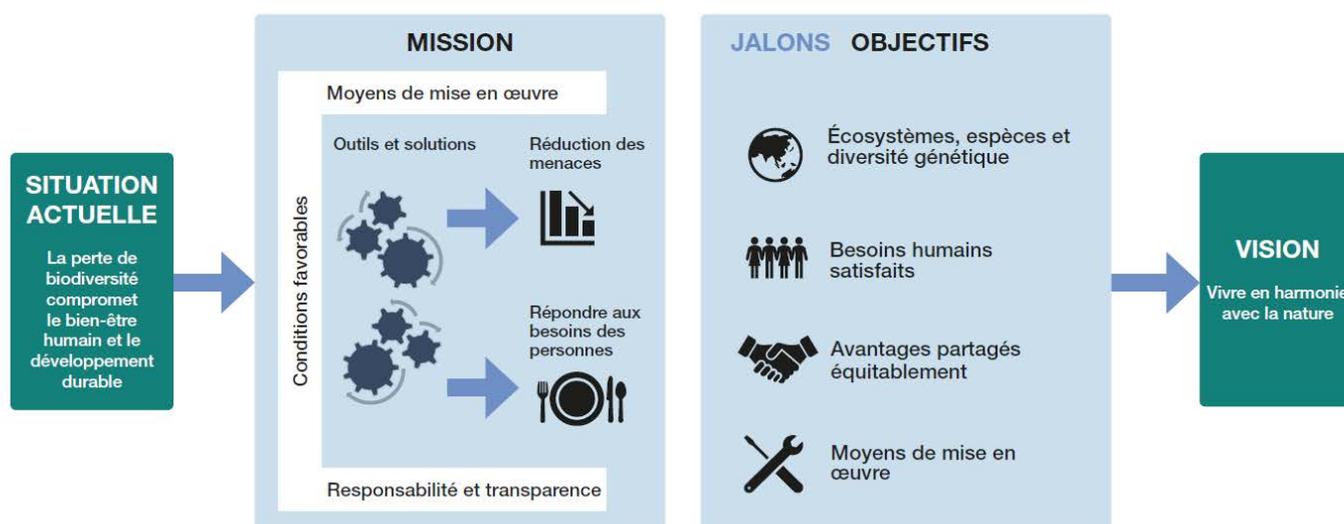
Pour enrayer le déclin de la biodiversité et mieux gérer la nature en tant qu'actif, des actions de conservation par zone, telles que la création de nouvelles aires protégées sont nécessaires. Elles ne suffiront cependant pas et devraient être complétées par l'intégration de la biodiversité dans tous les processus décisionnels qui contribuent directement ou indirectement à la perte de biodiversité. Une telle intégration est une condition essentielle du changement transformateur nécessaire pour que les humains vivent en harmonie avec la nature d'ici 2050.

Comme indiqué dans sa théorie du changement (Figure 1), le Cadre mondial de la biodiversité (CMB) pour l'après-2020

« [...] suppose que des mesures de transformation sont prises pour (a) mettre en place des outils et des solutions de mise en œuvre et de généralisation, (b) réduire les menaces pesant sur la biodiversité et (c) assurer une utilisation durable de la biodiversité

**Figure 1** Théorie du changement du Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020.

Source : CBD (2021, Figure 1, p. 3)



afin de répondre aux besoins des populations, et que ces mesures soient soutenues par des conditions favorables et des moyens de mise en œuvre adéquats, y compris des ressources financières, matérielles et technologiques. » (CDB, 2021, p. 3)

Dans sa note à la CdP14, la Secrétaire exécutive de la CDB indique ce qui suit :

Le problème semble être que les processus nationaux d'élaboration des politiques et de prise de décisions ne tiennent pas pleinement compte de la biodiversité et des services écosystémiques, en raison d'un manque de compréhension réelle de leur valeur et d'outils inadéquats pour intégrer les connaissances sur les services écosystémiques dans l'élaboration des politiques et la prise de décisions. En conséquence, différents secteurs (tels que l'agriculture, l'eau et la foresterie) ne saisissent parfois pas toute l'importance de la biodiversité et des services écosystémiques dans la réalisation de leurs propres objectifs, n'en tiennent pas compte et risquent donc de compromettre la durabilité. Les évaluations des écosystèmes peuvent fournir une base de données probantes qui répond aux besoins des différents secteurs et encourage l'intégration. » (CDB, 2018, p. 1).

L'intégration de la biodiversité dans les décisions et plans d'action de tous les secteurs économiques, est un levier clé de changement transformateur (IPBES, 2019). Cela signifie veiller à ce que la biodiversité, les écosystèmes, leurs services et toutes les valeurs associées soient pleinement et correctement pris en compte dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, ainsi que dans les décisions de parties prenantes privées telles que les acteurs de l'investissement que sont, par exemple, les investisseurs, les responsables exécutifs ou les exploitants. Cela implique que les impacts et les dépendances vis à vis de la biodiversité soient correctement intégrés tout au long des chaînes de production et de valeur. La mise en œuvre réussie de cette approche nécessite des efforts et une collaboration accrue de la part de tous les acteurs de la société : État, secteur privé, organisations de la société civile (OSC), peuples autochtones, communautés locales, et citoyens.

L'article 6 de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (CDB) stipule que chaque Partie « [...] b) Intègre, dans toute la mesure possible et comme il convient, la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans ses plans, programmes et politiques sectoriels ou intersectoriels pertinents » (ONU, 1992, p. 5). À ce titre, les Parties ont élaboré au moins une stratégie et un plan d'action national pour la biodiversité

(SPANB) visant à établir un projet transparent pour concilier développement économique et protection de la biodiversité. Whitehorn et al. (2019) ont étudié la performance des pays vis-à-vis de l'intégration généralisée de la biodiversité dans leurs SPANB après 2010. L'étude constate que « les pays en développement, notamment en Afrique, ont des scores plus élevés, ce qui indique qu'ils sont davantage conscients de l'importance d'intégrer la biodiversité » (p. 161). Néanmoins, leurs « résultats suggèrent que l'intégration de la biodiversité reste un défi dans une grande partie du monde » (p. 157). Cela va dans le sens des Perspectives mondiales de la diversité biologique 5 qui montrent que les objectifs d'Aichi 1 et 2 (liés à l'intégration) sont loin d'être réalisés (SCDB, 2020).

L'intégration de la diversité biologique dans les décisions des acteurs publics et privés restera une priorité politique pendant longtemps car « la nécessité d'intégrer les considérations de la conservation et l'utilisation durable des ressources biologiques dans le processus décisionnel national, et l'intégration des questions dans tous les secteurs de l'économie nationale et le cadre de travail de la prise de décisions, sont les défis complexes qui sont au coeur de la Convention » (SCBD, n.d.).

### 1.3 Les spécificités de BIODEV2030

Lancé à l'initiative du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, le projet BIODEV2030 a bénéficié du financement de l'Agence française de développement (AFD) et de la coordination d'Expertise France. Il a été mis en œuvre conjointement par l'UICN et le WWF-France. Grâce à une approche scientifique et multipartite, et en misant sur les Points focaux nationaux de la CDB, l'objectif global du projet BIODEV2030 consiste à contribuer à des engagements volontaires nationaux et sectoriels ambitieux dans une série de secteurs clés afin de réduire les pressions sur la biodiversité, de saisir les opportunités de restauration des écosystèmes et d'aider ainsi à stabiliser le déclin de la biodiversité d'ici 2030.

Le projet est en cours de déploiement dans 16 pays pilotes et vise à contribuer à la réalisation des cibles du CMB pour l'après-2020.

Le CMB comprendra probablement deux sous-ensembles de cibles : i) les cibles 1 à 8 visant à « réduire les menaces pesant sur la biodiversité » ; et ii) les cibles 14 à 21 sur les « Outils et solutions de mise en œuvre et de généralisation ». BIODEV2030 pourrait notamment contribuer à atteindre les cibles 1 à 7 du premier sous-ensemble, ainsi que les cibles 14, 15, 18, 19 et 21 du second. Ce projet peut également être considéré comme un moyen d'aider les pays à mettre en œuvre le CMB pour l'après-2020, en rendant la théorie du changement moins théorique et plus concrète et efficace.

Le projet est mis en œuvre par l'UICN dans huit pays pilotes – Bénin, Burkina Faso, Éthiopie, Fidji, Guinée, Kenya, Mozambique et Sénégal – et par le WWF-France dans huit autres pays – Cameroun, Congo, Gabon, Guyana, Madagascar, Tunisie, Ouganda et Viet Nam.

L'accent mis sur les pays en développement fait écho à Dasgupta (2021, p. 2) : « les pays à faible revenu, dont les économies dépendent davantage des biens et services de la nature produits à l'intérieur de leurs frontières, que celles des pays à revenu élevé, ont le plus à perdre ». Compte tenu de la diversité de leurs écosystèmes et de leurs défis démographiques et de développement, les 16 pays pilotes représentent un échantillon propice à la constitution d'expériences et de leçons utiles à d'autres pays en matière d'intégration transversale de la biodiversité dans les secteurs économiques.

La gouvernance du projet BIODEV2030 incite à travailler à l'interface des différentes communautés d'acteurs (scientifiques, acteurs du secteur privé, représentants gouvernementaux et ONG).

Pour que le projet BIODEV2030 profite largement au pays, une mise en œuvre complète des engagements volontaires conçus lors de la première phase serait nécessaire. De même, il est important de créer des synergies avec des projets en cours en Afrique sur l'évaluation et l'intégration

de la biodiversité, tels que le African Biodiversity Challenge dirigé par l'Institut national sud-africain de la biodiversité (SANBI), le projet d'évaluation de la biodiversité pour la hiérarchisation spatiale en Afrique (BSPA) (dirigé par la Commission pour la sauvegarde des espèces (CSE) de l'UICN), en collaboration avec Birdlife South Africa et le SANBI), et les projets connexes de cartographie des priorités en matière de biodiversité (MBP). Ces synergies aideront les décideurs à hiérarchiser les actions et à allouer au mieux les ressources humaines et financières à la conservation de la biodiversité et aux contributions apportées par la nature aux populations (CNP).

Le diagnostic 1 est une bonne étude qui a identifié les principales menaces et pressions sur la biodiversité dans le pays. Les trois secteurs et sous-secteurs sélectionnés sont l'agriculture (coton), l'élevage et le secteur extractif (or industriel et artisanal). Cette étude a confirmé ce dont nous avons l'intuition. Les acteurs de ces secteurs n'étaient pas réticents mais au contraire enthousiastes à l'idée d'avoir été identifiés. Bien que conscients de leurs impacts, ils sont englués dans une logique à court terme : générer des revenus pour leurs familles. Le problème de la pauvreté détermine en grande partie les choix des producteurs qui ont un impact sur la biodiversité. Le développement économique et la préservation de l'environnement sont liés. C'est un processus qui prend du temps. [...] Ce diagnostic a permis de sensibiliser, de renforcer les capacités, de produire et de mettre à disposition des données et des évaluations scientifiques, et nous continuerons à identifier et promouvoir les bonnes pratiques auprès des producteurs, à négocier avec eux et à déployer des plans d'action avec les parties prenantes, en précisant qui fait quoi. Grâce au diagnostic 1, nous avons touché tous les acteurs clés.

Il était nécessaire d'avoir les représentants des organisations de producteurs, les organisations faitières. Le défi est à présent de descendre vers les producteurs.

*Amadé OUEDRAOGO (Point focal national de la CDB pour le Burkina Faso)*

#### 1.4 Objectifs de l'étude

Afin d'optimiser les actions d'intégration dans une économie nationale donnée, les questions clés suivantes ont été abordées : comment identifier rapidement et clairement les principales menaces pour la biodiversité ? Comment les hiérarchiser ? Quels sont les secteurs économiques à l'origine de ces menaces ? Quelles sont les principales opportunités de protection de la biodiversité et de restauration des habitats naturels ?

Dans chaque pays pilote BIODEV2030, la mise en œuvre du projet a commencé par une évaluation scientifique de la situation, des tendances et des menaces pour la biodiversité et les écosystèmes au niveau national et local. Les évaluations ont été menées par des experts engagés par les bureaux nationaux ou régionaux de l'UICN ou du WWF-France. Ces évaluations avaient pour objectif d'identifier les principaux moteurs de la perte de biodiversité et les secteurs économiques qui devraient être mobilisés pour y remédier, afin d'accélérer l'intégration de la biodiversité.

L'objectif ultime de cette publication est donc de permettre aux principaux acteurs des institutions clés (gouvernements, donateurs tels que les banques de développement bilatérales et multilatérales, organisations non gouvernementales (ONG)) de bénéficier de l'expérience et des leçons tirées de la mise en œuvre dans 16 pays de la première étape de BIODEV2030, à savoir « l'évaluation des principales menaces pour la biodiversité ».

La valeur ajoutée scientifique de cette publication repose sur les questions clés suivantes qu'elle prévoit de traiter :

- Quelle combinaison de méthodes les pays BIODEV2030 ont-ils mise en œuvre pour identifier et hiérarchiser les principales menaces pour la biodiversité et les secteurs ayant un impact ?
- Le projet BIODEV2030 a également été un projet pilote pour la métrique STAR, car il a

été vu comme une opportunité d'appliquer STAR en conditions réelles dans 16 pays. La métrique STAR n'avait jamais été utilisée aussi largement auparavant, et ce projet pilote offrait une occasion d'acquérir des connaissances sur son potentiel. Ce projet permet donc également d'aborder deux questions clés : comment la métrique/approche STAR a-t-elle été appliquée à différents pays ? Quels défis les pays ont-ils rencontrés dans l'utilisation de STAR et l'interprétation des résultats ?

- Les différentes méthodes ont-elles coïncidé ou ont-elles divergé dans l'identification des principales menaces ? Pourquoi ? Comment les pays ont-ils géré et surmonté les éventuels conflits entre les méthodes ?
- Quels sont les approches et les outils les plus pertinents, et comment ont-ils été combinés pour identifier les secteurs économiques prioritaires pour intégrer la biodiversité et instaurer un dialogue national ?
- Comment améliorer ou compléter les outils et données existants pour étayer des évaluations scientifiques des menaces qui soient plus fiables et efficaces ?

Les principales conclusions et leçons tirées de cette étude complètent le rapport sur la cartographie des priorités en matière de biodiversité réalisé par le SANBI et le PNUE-WCMC (2016). Tous deux reconnaissent qu'une approche spatiale, et donc des cartes et des données spatialisées, sont nécessaires en vue d'obtenir une hiérarchisation pertinente des actions de conservation de la biodiversité. Cependant, notre objectif spécifique ne consiste pas uniquement à hiérarchiser les zones, mais également à identifier et hiérarchiser les principales menaces pour la biodiversité, et à les relier aux secteurs économiques clés puis, dans la mesure du possible, aux sous-secteurs (filiales).

Notre contribution spécifique et novatrice dans ce domaine concerne les apprentissages clés : i) tirés de l'expérience unique de l'utilisation de la métrique

STAR dans 16 pays de nombreuses manières (scores et cartes, tant au niveau du pays que des menaces) ; ii) quant à la meilleure façon de combiner des sources de données conventionnelles avec de nouveaux outils novateurs (métrique STAR) ; et iii) quant à la manière de consolider cet exercice d'entretiens avec des experts et de le rendre le plus complémentaire possible.

Nous espérons que la CDB et le PNUE-WCMC verront dans cette publication un outil d'aide au renforcement des capacités pour la réalisation d'évaluations nationales des écosystèmes. Elle pourrait figurer dans la prochaine version du Guide de l'IPBES sur la production d'évaluations des écosystèmes, qui est mis à jour régulièrement par le Centre mondial de surveillance continue de la conservation de la nature du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE-WCMC). Cela permettrait d'informer les Points focaux nationaux de la CDB sur une façon robuste et relativement courte d'identifier et de hiérarchiser les principales menaces, et de prioriser les secteurs économiques avec lesquels travailler à l'intégration transversale de la biodiversité.

Enfin, notons que cette publication est en lien avec :

- des résolutions et recommandations de l'UICN sur l'intégration de la biodiversité, telles que :
  - WCC-2016-Res-059-FR Politique de l'UICN sur les compensations relatives à la biodiversité ;
  - WCC-2016-Res-067-FR Bonnes pratiques pour les projets de développement à échelle industrielle ;
  - WCC-2016-Rec-102-FR Les aires protégées et autres zones importantes pour la biodiversité dans le contexte d'activités industrielles et
  - du développement d'infrastructures portant préjudice à l'environnement ;
  - WCC-2020-Res-116-FR Élaborer et appliquer un cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020 transformateur et

- efficace ;
- WCC-2020-Res-043-FR Renforcer l'application de la Convention sur la diversité biologique par des stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB) ;
- WCC-2020-Res-121-FR Réduire les impacts de l'industrie extractive sur la biodiversité ; et
- WCC-2020-RES-107-FR Réduire l'incidence de la pêche sur la biodiversité marine.
- Des publications de l'UICN faisant état d'expériences d'intégration au niveau des entreprises, telles que

les Lignes directrices sur les entreprises et les KBA : gérer les risques pour la biodiversité (Guidelines on business and KBAs: managing risk to biodiversity).

## Structure du rapport

Le rapport est divisé en six chapitres principaux. L'introduction (Chapitre 1) est suivie d'une description des profils économiques et écologiques des 16 pays pilotes (Chapitre 2). Les approches méthodologiques permettant d'identifier et de hiérarchiser les principales menaces pour la diversité biologique dans chaque pays sont présentées au Chapitre 3. Les principales conclusions, y compris une synthèse des principales menaces et des sous-secteurs sélectionnés, sont décrites au Chapitre 4. Ce

chapitre comprend également une discussion de la méthodologie, ainsi que des forces, des limites et des complémentarités des différentes méthodes qui ont été combinées au cours de la première étape de BIODÉV2030, ainsi que des moyens possibles de progresser dans l'utilisation de la métrique STAR. Le Chapitre 5, esquisse des recommandations clés à l'attention des praticiens (experts scientifiques et techniques, ONG, bailleurs de fonds), illustrées par les bonnes pratiques observées dans les rapports BIODÉV2030. En conclusion, le Chapitre 6 propose une boîte à outils synthétique, décrivant étape par étape un processus d'identification et de hiérarchisation des principales menaces pour la biodiversité et des secteurs économiques associés, afin d'inspirer et de guider les gouvernements d'autres pays, les bailleurs (multilatéraux ou bilatéraux) et les banques de développement, ainsi que les ONG internationales souhaitant reproduire des démarches similaires. Enfin, les annexes contiennent un glossaire et des informations détaillées sur les recommandations, ainsi que des propositions d'outils supplémentaires pour évaluer les principales menaces et sélectionner les secteurs prioritaires. • **Pour lire le rapport entier, [cliquez ici](#).**

## CONTACTS - PAPACO

[geoffroy.mauvais@iucn.org](mailto:geoffroy.mauvais@iucn.org)  
[madeleine.coetzer@iucn.org](mailto:madeleine.coetzer@iucn.org)  
[info@youth-conservation.org](mailto:info@youth-conservation.org)

Programme Aires Protégées d'Afrique & Conservation - PAPACO  
 Chargée de programme PAPACO - Communication  
 Hélène Magdelain, contact Youth Conservation

Pour contribuer à une NAPA (article ou publication d'aire protégée africaine, Photo de couverture, offre d'emploi etc.), contactez-nous.

LES OPINIONS EXPRIMÉES DANS CETTE LETTRE NE REFLÈTENT PAS NÉCESSAIREMENT CELLES DE L'UICN.